

## 2.2.3 : EMERGENCE d'un PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

<b>Axe stratégique</b>	2. Mettre la transition écologique au service de l'amélioration du quotidien des habitants du territoire		
<b>Objectif stratégique</b>	2.2 Soutenir et accompagner les projets de boucles alimentaires vertueuses		
<b>Pilote</b>	ARCHE Agglo CC Rhône-Crussol	<b>Cibles</b>	Producteurs, consommateurs
<b>Services impliqués</b>	Environnement, Economie, Solidarité & service au public.	<b>Partenaires</b>	Organisations et coopératives agricoles, agriculteurs, communes, EPCI, départements 26, 07
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Porter l'émergence d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour structurer les initiatives locales de reterritorialisation de l'alimentation</li> <li>✓ Co-construire avec les partenaires une politique alimentaire territoriale cohérente en adéquation avec les besoins et les contraintes du territoire pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une alimentation de qualité accessible à tous</li> <li>- Une agriculture respectueuse de l'environnement</li> <li>- Une juste rémunération des agriculteurs</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Articulation avec les politiques territoriales</b>	<p>Démarche Territoire à Energie POSitive (TEPOS), en coopération avec la Communauté de Communes Rhône Crussol, sur les enjeux Agriculture &amp; alimentation CTE et C2T2A du département de l'Ardèche.</p> <p>Plan Alimentaire Territorial en émergence sur le département de la Drôme.</p>		
<b>Descriptif et étapes de mise en œuvre</b>	<p>Arche Agglo déploie depuis 2 ans de multiples actions autour de l'alimentation selon 3 axes (délibération de mai 2019) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approvisionnement local en restauration collective,</li> <li>- La promotion et le développement des circuits courts,</li> <li>- La sensibilisation à une alimentation saine et locale.</li> </ul> <p>Une amplification de la stratégie alimentaire est prévue, intégrée dans le Plan Climat et la démarche Territoire à Energie POSitive (TEPOS) en collaboration avec la Communauté de Communes Rhône Crussol.</p> <p>❖ 1<sup>ère</sup> étape : <b>approfondir le diagnostic alimentaire du territoire</b></p> <p>La CCRC et ARCHE Agglo déploie une méthodologie commune sur ce diagnostic confié à 2 stagiaires du Diplôme Universitaire Chef de projet en alimentation durable (option collectivités territoriale délivré par l'Université Côte d'Azur et créé par la commune de Mouans-Sartoux) missionnées sur le sujet du PAT sur la CCRC en 2020 et sur Arche Agglo en 2021 (stage de 6 mois de janvier à juillet).</p> <p>❖ 2<sup>ème</sup> étape : <b>conforter les partenariats et élaborer une gouvernance partagée</b></p> <p>Création d'un comité technique et d'un comité de pilotage PAT entre Arche Agglo et CCRC (élus et services).</p> <p>Concertation large des acteurs des filières de l'agriculture et de l'alimentation, y compris les consommateurs.</p> <p>Définition de partenariats multiples sur les enjeux partagés pour mener des actions collectives de reterritorialisation de l'alimentation.</p> <p>❖ 3<sup>ème</sup> étape : <b>mettre en œuvre un plan d'action concerté</b></p> <p>Poursuivre et amplifier les actions engagées sur la restauration collective, la structuration et la promotion des circuits courts, la sensibilisation...</p>		

	<p>Assurer la cohérence entre les actions agricoles de l'EPCI et de ces partenaires : favoriser l'installation et la transmission des exploitations, accompagner l'évolution des pratiques agricoles pour la préservation des milieux et l'adaptation au changement climatique, etc.</p> <p>Intégrer en plus des dimensions économiques et environnementales une dimension sociale forte au cœur du PAT : accessibilité sociale, lutte contre la précarité alimentaire, éducation alimentaire auprès des publics fragiles, etc.</p> <p>❖ 4<sup>ème</sup> étape : <b>suivi et évaluation du PAT</b></p> <p>Objectif de pérenniser la démarche PAT et d'être reconnu par le label national PAT.</p>															
<b>Planning</b>	2020			2021			2022			2023			2024		2025	
	Diagnostic						Mise en œuvre									
<b>Moyens à y consacrer</b>	<b>Budget annuel estimé</b>						<b>Moyens humains nouveaux</b>									
			€€										1 poste existant de chargé de mission agriculture et alimentation (0.4 ETP sur le volet alimentation).		1 stage 6 mois pour l'émergence du PAT de janvier à juillet 2021	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement :</li> <li>Fonctionnement : Diagnostic (stage), Animation de la gouvernance et des partenariats, pilotage du plan d'action</li> </ul>															
<b>Pistes de financement</b>	Candidature de Arche Agglo, conjointement avec la communauté de communes Rhône-Crussol, à l'appel à projet 2020-21 du Plan National Alimentation (PNA) qui bénéficie cette année d'une enveloppe exceptionnelle du Plan de Relance pour l'émergence de nouveaux PAT. 100 000 € de subvention sur 3 ans pour les territoires retenus.															
<b>Indicateurs de suivi</b>	<input type="checkbox"/> Obtention du label national PAT <input type="checkbox"/> Nombre de copil-cotech PAT <input type="checkbox"/> Plan de communication du PAT inclusif (communiquer sur les initiatives des partenaires, citoyens, producteurs, etc.)										Cibles		Oui / non 2 par an			
<b>Indicateurs de résultat</b>	<input type="checkbox"/> Réalisation d'un diagnostic PAT approfondi <input type="checkbox"/> Nombre de partenaires engagées dans la démarche										Cibles		1 15			
<b>Points de vigilance &amp; avis EES</b>	❖ ..															
<b>Impacts réglementaires</b>	Réduction conso. énergie				Réduction GES				Qualité de l'air							
			+				+						+			
	Energies Renouvelables				Adaptation				Stockage carbone							
			+				+						+			
<b>Co-bénéfices</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retombés économiques sur le territoire, promotion de l'agriculture locale</li> <li>- Education alimentaire</li> <li>- Attractivité du territoire</li> <li>- Voir fiches actions 1.1.1 / 1.1.2 / 1.1.3 et 2.2.1 / 2.2.2</li> </ul>															